

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 11 / N° 6 / 22 juillet 2025



Nominations des membres du conseil d'administration d'établissement (CAE)

Le 4 juillet dernier, le conseil d'administration de Santé Québec a procédé à la nomination des membres du conseil d'administration d'établissement (CAE) du CISSS du Bas-Saint-Laurent pour un mandat de quatre ans. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à consulter la [nouvelle sur l'intranet](#).

Découvrez le nouveau site Web de L'approche aidance procheaidancebsl.ca



Formation de préposé aux bénéficiaires (PAB) en milieu de travail, offerte exclusivement au personnel du CISSS du Bas-Saint-Laurent

La Direction du programme d'hébergement de longue durée (DPHLD) t'invite à devenir préposé aux bénéficiaires! Inscris-toi dès maintenant à la formation de PAB offerte exclusivement au personnel du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Pour de plus amples informations, consulte la [nouvelle sur l'intranet](#) et le [feuillet sur la formation interne](#).



Bulletins d'information Santé Québec

Nous vous invitons à lire le [nouveau Bulletin d'information de Santé Québec](#).

Plan national intégré de réponse à une pandémie de type viral

Nous vous présentons le [Plan national intégré de réponse à une pandémie de type viral](#). Ce plan unique, pour l'ensemble des établissements, se veut innovant dans son approche proactive et graduelle en tenant compte des riches apprentissages de la dernière pandémie notamment en ce qui a trait aux structures de gouvernance, structure ayant d'ailleurs été mise en application lors d'un exercice de table entre le MSSS et Santé Québec.

Appel à tous afin d'appuyer la région du Nunavik – Sans expérience PDJ – Centre de santé Tulattavik de l'Ungava

Le Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSTU) est actuellement en découverte majeure en protection de la jeunesse, notamment pour le traitement des dossiers en évaluation, et ce, pour une période indéterminée.

Malgré un premier appel à tous en mai dernier, le besoin en ressources demeure critique. Ainsi, le CSTU souhaite élargir le bassin de professionnels sollicités et ne limite plus la recherche aux personnes ayant une expérience en direction de la protection de la jeunesse.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la [note de service à ce sujet](#).

Participez à la consultation de l'INESSS



Vous utilisez ou êtes appelé à utiliser des ordonnances collectives dans le cadre de vos tâches professionnelles? Que vous soyez infirmière, pharmacien, médecin, ergothérapeute, inhalothérapeute ou tout autre professionnel ou intervenant de la santé habilité à appliquer ce type d'encadrement clinique, faites entendre votre voix.

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a été mandaté pour réviser les processus d'élaboration, d'approbation et d'utilisation des ordonnances collectives (OC) et des protocoles médicaux nationaux (PMN). Ce projet vise l'optimisation des trajectoires

entourant les OC et l'harmonisation de la pratique à travers le réseau de la santé et des services sociaux québécois.

Dans le cadre de ces travaux, l'INESSS souhaite recueillir les enjeux et les perceptions de divers professionnels ou intervenants de la santé qui sont aptes à utiliser les OC et les PMN.

En participant à cette consultation, vous contribuerez à orienter les travaux de l'INESSS pour que les recommandations et les outils développés soient pertinents, applicables et adaptés à la réalité du réseau de la santé et des services sociaux.

Le [formulaire de consultation en ligne](#) sera accessible jusqu'au 4 septembre.

Merci de contribuer à l'amélioration des pratiques en santé!

Télétravail et utilisation des portables du CISSS hors Canada

À l'approche des vacances où plusieurs en profitent pour se déplacer hors du pays, il apparaît opportun de rappeler certains paramètres en lien avec le télétravail. D'abord, la possibilité d'effectuer une prestation de travail à distance, à partir de son domicile, est un privilège accordé et balisé par la Politique sur le télétravail (DRHCAJ-PO-031) adoptée en octobre 2022. Pour en connaître davantage sur l'autorisation d'effectuer du télétravail hors Canada, nous vous invitons à consulter la [note de service à ce sujet](#).

Utilisation de Copilot

La Direction des ressources informationnelles informe tout le personnel du CISSS du Bas-Saint-Laurent que deux versions de Microsoft Copilot sont disponibles.

- Copilot Chat : version gratuite
- Copilot M365 : version payante (abonnement annuel)

Pour en connaître davantage, veuillez consulter la [nouvelle sur l'intranet](#).

Fin de déploiement du DPÉ dans les points de service locaux pour la vaccination adultes, voyageurs et le dépistage

Au cours des derniers mois, des travaux concernant l'intégration des informations relatives à la vaccination régulière adultes et voyageurs, ainsi qu'au volet dépistage à l'intérieur du Dossier patient électronique (DPÉ), ont été réalisés.

Ces travaux s'inscrivent dans un déploiement progressif de l'utilisation du DPÉ dans les points de service locaux (PSL).

Cette initiative représente une avancée majeure pour notre organisation. L'intégration des données de vaccination régulière adultes et voyageurs dans le DPÉ permet :

- d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité de l'information clinique pour les intervenants

du CISSS, favorisant ainsi une prise en charge plus rapide et sécuritaire des usagers;

- de renforcer la qualité documentaire, en assurant que les informations sont validées, signées et déposées de manière conforme;
- d'optimiser la continuité des soins, en assurant que les informations pertinentes sont disponibles en temps réel, peu importe le PSL.

Ce déploiement n'inclut pas, à ce jour, les services de vaccination de masse contre les virus respiratoires. Des efforts seront déployés lors de la prochaine campagne de vaccination de masse.

Aussi, les équipes du PSL ont fait un travail remarquable. Une mention spéciale à l'équipe du PSL de Rimouski, qui a été précurseur de cette démarche de collaboration. Son implication proactive et sa rigueur ont grandement contribué au succès de ce projet, qui bénéficie désormais à l'ensemble du réseau.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les équipes impliquées pour leur engagement, leur collaboration et leur professionnalisme. Ce projet illustre parfaitement ce que nous pouvons accomplir collectivement lorsque nous mettons nos expertises en commun au service de l'amélioration des soins.

Processus unique de reconnaissance de l'ancienneté (PURA) s'adressant à tout le personnel de la catégorie 2, 3 et 4

Le processus unique de reconnaissance de l'ancienneté (PURA) est une entente négociée avec certaines organisations syndicales. Cette dernière vise à reconnaître l'ancienneté accumulée dans différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) tant dans les établissements publics que dans les établissements privés conventionnés. Ce processus s'applique également, sous certaines conditions, aux personnes issues d'agences de placement ou ayant travaillé à titre de main-d'œuvre indépendante. Pour en connaître davantage sur l'avancement de ce dossier, nous vous invitons à consulter la [section PURA de l'intranet](#).

Utilisation de la banque de vacances – 5^e vague COVID-19

La Direction des ressources humaines vous rappelle que vous pourriez encore disposer de congés dans la banque de vacances liée à la 5^e vague de la COVID-19. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter les [notes de service à ce sujet](#).

Paiement de la rétroactivité des primes d'inconvénients – Conventions collective 2024-2028

En suivi à la note de service émise le 15 avril dernier, la Direction des ressources informationnelles (DRF) souhaite vous informer que le paiement rétroactif des primes d'inconvénients (soir, nuit, fin de semaine et rotation) sera effectué à compter de la période de paie 2026-08, déposé le 24 juillet prochain. La DRF vous invite à consulter la [note de service à ce sujet](#).

Nouvelles modalités de saisie des données – Parc automobile Mobigo

Dans le but d'améliorer le suivi de l'utilisation des véhicules du parc automobile du CISSS du Bas-Saint-Laurent, une nouvelle procédure de saisie des informations relatives aux déplacements sera progressivement mise en place dans l'ensemble de nos installations. Le carnet de bord des véhicules Mobigo passera ainsi à une version numérique.

Cette nouvelle procédure vise à :

- Assurer un meilleur suivi de l'état et de l'utilisation des véhicules;

- Réduire les oublis et les pertes de formulaires papier;
- Simplifier le suivi des déplacements;
- Faciliter la compilation des données.

Pour en savoir davantage, veuillez consulter la [nouvelle intranet](#).



Afin d'obtenir de l'information concernant les mesures à prendre afin de prévenir les risques liés à l'exposition à des températures élevées, [consultez la nouvelle sur l'intranet](#).

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

